



## FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE LA HAUTE-SAVOIE

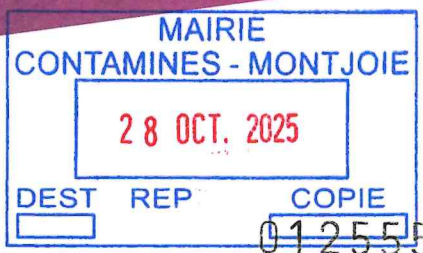
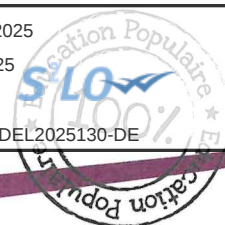
3, avenue de la Plaine - BP 340  
74 008 ANNECY CEDEX  
04 50 52 30 00  
fol@fol74.org  
www.fol74.org

Envoyé en préfecture le 02/12/2025

Reçu en préfecture le 02/12/2025

Publié le

ID : 074-217400852-20251127-DEL2025130-DE



Mairie de CONTAMINES-MONTJOIE

N/Réf : SB/JS/87

### **Objet : Aides aux colonies de vacances**

Dossier suivi par Julie Sylvestre - j.sylvestre@fol74.org - 04 50 52 30 26

Monsieur le Maire,

En 2025, vous avez pris la décision de signer ou de renouveler notre « **convention séjours de vacances** » pour favoriser le départ des enfants et des jeunes de votre commune, en colonie de vacances UFOVAL 74.

Nous vous remercions au nom des familles et des enfants qui ont bénéficié de cette aide.

La « convention séjours de vacances » est renouvelable chaque année par tacite reconduction. Pour **2026**, afin de continuer à favoriser le départ des enfants, nous vous proposons une **participation journalière de 4,30€**. Cette aide sera automatiquement déduite de la facture des familles. Nous vous remercions de nous confirmer ce montant en nous renvoyant l'avenant ci-joint par courrier postal ou par mail à l'adresse suivante : j.sylvestre@fol74.org

L'année 2026 sera marquée par les **80 ans de l'UFOVAL 74**.

A l'occasion de cet anniversaire, des événements seront organisés tout au long de l'année afin de promouvoir les colonies de vacances auprès des enfants haut-savoyards. Vous pouvez apporter une participation financière pour nous aider dans la mise en œuvre de ce projet. Nous vous remercions par avance pour votre soutien.

Nous pouvons également intervenir en construisant un **projet particulier** adapté à votre commune : une destination, des activités et une durée de séjour que vous choisissez avec un voyage sur-mesure organisé au départ de votre commune. Ainsi, en conjuguant les efforts des services sociaux, de la CAF, de l'UFOVAL et de la commune, des enfants auront la chance de vivre un vrai projet de vacances éducatives, complémentaires de l'école et des familles (Prise de rendez-vous auprès de Julie Sylvestre au 04 50 52 30 26 ou j.sylvestre@fol74.org).

A ce jour, au-delà de la convention, trois communes de Haute-Savoie (Evian, Publier et Viuz-en-Sallaz) et le Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel ont élaboré avec l'UFOVAL un projet spécifique pour les vacances de leurs enfants.

La FOL 74 développe également tout au long de l'année de nombreux projets sportifs, culturels, ingénierie pédagogique au service des associations et des collectivités territoriales qui peuvent également vous intéresser que vous pouvez retrouver sur notre nouveau site [www.fol74.org](http://www.fol74.org)

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations les meilleures.

Annecy, le 22 octobre 2025  
Le Secrétaire Général de la FOL 74  
S. BADEIGTS

## AVENANT A LA CONVENTION CENTRES DE VACANCES

Entre la **commune de .....**, Représentée par son maire en exercice soussigné, .....; qui agit sur mandat du Conseil Municipal en application de la délibération du .....

Et

La **FEDERATION DES ŒUVRES LAIQUES DE HAUTE-SAVOIE** représentée par son Président en exercice soussigné, Monsieur P. KOLB qui agit sur mandat du Conseil Fédéral

### Il a été convenu ce qui suit :

#### **Modification de l'article 1**

Afin de réduire le prix de journée en centre de vacances UFOVAL des enfants ressortissant de son territoire, la **commune de .....** leur attribuera une participation annuelle calculée au prorata du nombre de journée vacances effectivement réalisées, redéfinie en fonction de l'évolution des prix et dont la base est établie en **2026 à ..... € par jour.**

Fait à .....

Fait à.....

Le .....

Le .....

Pour la Commune

Pour la F.O.L de Haute-Savoie

Le Maire : .....

Le Président : P. KOLB